



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université de Franche-Comté - UFC.
hceres-02037826

HAL Id: hceres-02037826

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037826v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* de l'Université de Franche-Comté - UFC est fondée sur la quadruple ambition de confronter l'étudiant à la diversité des approches disciplinaires (thématiques combinées d'histoire économique, sociale, politique, culturelle et religieuse), à l'ouverture pluridisciplinaire vers les autres sciences sociales (vers la géographie en particulier), au temps long (les quatre périodes sont investies) et aux enjeux épistémologiques du métier d'historien. À cela s'ajoute la pratique d'une langue vivante et la maîtrise de l'outil informatique (permettant de passer la certification Internet et Informatique ou C2i).

L'étudiant doit acquérir un niveau de culture historique, un esprit critique et une capacité de synthèse lui permettant de se diriger vers les métiers de l'enseignement et de la formation, de la gestion du patrimoine culturel, de l'information et de la communication, de la conservation et de l'exploitation des données.

La formation est organisée de sorte qu'elle permette un approfondissement et une spécialisation progressive sur les trois années de licence. Lors des quatre premiers semestres, les enseignements sont équitablement répartis en fonction des quatre périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, périodes moderne et contemporaine), prévoyant des ateliers de lecture historique et des modules de méthodologie. La 3^{ème} année conserve ce choix du temps long et poursuit l'approfondissement disciplinaire et méthodologique, initiant l'étudiant aux enjeux de la recherche et aux débats historiographiques et prévoyant, par ailleurs, un stage encadré de préprofessionnalisation.

Les enseignements sont essentiellement concentrés sur le site de Besançon, suite à la fermeture progressive de la licence Histoire-géographie du site de Montbéliard.

Synthèse de l'évaluation

Les objectifs de formation sont exigeants, précis et permettent aux étudiants d'acquérir une solide culture historique sur les quatre périodes, ancrée dans l'actualité des débats historiographiques et de la recherche historique dans les champs politique, économique, social et culturel.

L'équipe enseignante a bâti une formation cohérente et généralement conforme aux objectifs annoncés. Alternant cours magistraux et travaux dirigés, les étudiants sont mis en activité et encadrés par leurs enseignants. Des modules spécifiques les conduisent, dès la 1^{ère} année, à se confronter à une lecture de la production historiographique.

La progressivité des enseignements sur les trois années de licence permet à la fois d'ancrer solidement les compétences élémentaires, de spécialiser les étudiants, de les initier aux pratiques de recherche et de les familiariser avec la vie du laboratoire.

La cohérence disciplinaire de la formation est attestée par la poursuite d'étude des diplômés (50 à 60 % en master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation et 30 % de l'effectif environ vers l'un des masters recherche proposés par l'Université de Besançon).

L'évolution des effectifs et les taux de réussite sont difficiles à appréhender, au regard d'importantes variations entre les documents.

L'ouverture internationale de la licence peut encore être renforcée : seule une dizaine d'étudiants participe aux échanges ERASMUS chaque année et quelques étudiants étrangers sont accueillis (l'impact de ces échanges sur la qualité de la formation n'est pas assez mis en avant). De plus, le dossier est peu explicite sur l'articulation entre les objectifs de la licence et la formation en langues (quel contenu pour les enseignements ?). Enfin, si la formation prend grand soin d'inscrire les enseignements dans l'actualité de la recherche, la dimension internationale du débat historiographique n'est pas suffisamment exposée.

À ce jour, le conseil de perfectionnement n'est pas encore mis en place. Néanmoins, le dynamisme de l'équipe pédagogique est attesté par la fréquence des réunions de département auxquelles des élus étudiants sont associés. Les comptes rendus, toutefois, ne semblent pas faire mention de la présence de représentants des institutions partenaires.

Outre la mise en place prochaine d'un conseil de perfectionnement et une meilleure coopération avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante, la formation gagnerait sans doute à renforcer la mise en valeur de ses échanges internationaux et à mieux articuler son cursus d'études (au demeurant très solide) avec cette ouverture sur l'étranger.

L'inscription de la licence dans l'environnement culturel, académique et socioprofessionnel peut très certainement être renforcée (en favorisant, par exemple, l'intervention des partenaires dans les cours et les séminaires). Si la formation est censée préparer aux métiers du traitement et de la conservation de données, les modules permettant de fournir aux étudiants les compétences élémentaires n'apparaissent pas dans la maquette. Ainsi, le recours aux outils numériques et la formation des étudiants aux digital humanities pourraient à profit être développés dans la formation, concourant de fait à l'ancrer dans le terrain international.

La licence présentée s'avère toutefois cohérente et exigeante, permettant d'asseoir de solides compétences, clairement présentées aux étudiants.

Points forts :

- Formation historique de qualité, permettant l'acquisition de réelles compétences scientifiques et une solide méthode.
- Très bon encadrement par une équipe pédagogique investie.
- Formation progressive et cohérente sur les trois années de la licence.
- Initiation des étudiants aux enjeux de la vie scientifique, à l'actualité de la recherche et à la vie des laboratoires dont les enseignants-chercheurs sont issus.

Points faibles :

- Insuffisante visibilité de la réalité des échanges et partenariats internationaux ainsi que de la stratégie mise en place. L'apport de ces échanges pour les étudiants n'est pas explicite (bénéficient-ils d'interventions de professeurs invités par exemple ?).
- Faible intégration des humanités numériques dans la formation, pourtant censée préparer au traitement et à la conservation des données.

Recommandations :

- Profiter de la mise en place du Conseil de perfectionnement pour approfondir les partenariats avec les partenaires de l'environnement institutionnel et culturel, pouvant notamment favoriser les interventions de professionnels dans la formation.
- Renforcer et clarifier la stratégie et les partenariats internationaux.
- Mieux intégrer les compétences propres aux outils numériques dans la formation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La licence <i>Histoire</i> se fixe pour objectif l'acquisition de la culture et de la méthodologie permettant de fonder une démarche de recherche (culture historique généraliste relative aux quatre périodes, développement d'un esprit critique, maîtrise des compétences méthodologiques propres à la discipline historique et aux sciences humaines et sociales). Formé à la maîtrise des outils (inventaires d'archives, fonds physiques et fonds numérisés, bases de données en lignes), l'étudiant est également sensibilisé aux questions juridiques (respect du droit d'auteur).</p> <p>Si la place des langues en enseignement transversal est établie, on peut souhaiter davantage de précisions quant à l'articulation des contenus et des pratiques en langue et les compétences attendues en licence d'histoire.</p> <p>La progressivité des enseignements - des unités d'initiation aux quatre grandes périodes et à la méthodologie historique en 1^{ère} année aux cours thématiques de 3^{ème} année intitulés « l'histoire en débat » (<i>histoire politique, culture et religion, économie et société</i>) - permet à la fois d'ancrer les fondamentaux et d'ouvrir à la poursuite d'études, notamment vers les masters de l'enseignement et de la recherche. La cohérence des approches et des thématiques entre la licence et les masters est tout à fait lisible. Des éléments d'ouverture, vers la géographie et vers les sciences sociales, permettent un élargissement du socle culturel en même temps qu'ils facilitent d'éventuelles réorientations.</p>
Environnement de la formation	<p>Le dossier met en avant les liens tissés, par le biais des stages de préprofessionnalisation en 3^{ème} année notamment, avec les institutions académiques et culturelles locales et régionales (musée des Beaux-Arts, musée du Temps, musée de la Résistance et de la Déportation, bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon, archives municipales de Besançon, archives départementales du Doubs, de la Haute-Saône et Jura, Direction régionale des affaires culturelles et Fonds régional d'art contemporain de Franche-Comté, musées publics et privés régionaux). Néanmoins, il n'est pas fait précisément mention de la nature d'éventuelles interventions de ces partenaires dans les enseignements ou séminaires de la maquette pédagogique.</p> <p>Dans le cadre de la préparation aux concours, l'équipe enseignante travaille étroitement avec l'ESPE de Franche-Comté. En revanche, d'autres partenariats avec les universités du Grand Est ou des pays limitrophes n'apparaissent pas dans le dossier.</p>
Equipe pédagogique	<p>La constitution de l'équipe pédagogique semble tout à fait cohérente avec les objectifs fixés par la formation et les enseignements proposés. Cette équipe est constituée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs dont les compétences en matière de recherche et de formation sont au service du cursus et conformes aux objectifs visés (9 professeurs des universités, 5 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, 9 maîtres de conférences, 2 professeurs agrégés et 1 professeur certifié, 4 chargés de cours issus de l'enseignement secondaire). La plupart des membres de l'équipe pédagogique cumule une activité de recherche (titulaire d'un doctorat) et activités pédagogiques dans le supérieur ou dans le secondaire. Certains siègent dans les jurys de recrutement des concours de l'enseignement.</p> <p>Comme l'indiquent le tableau de l'équipe pédagogique et les comptes rendus des réunions de Département, l'organigramme de la formation est pensé de manière classique, un responsable de formation assurant le pilotage de la licence et confiant la responsabilité des unités d'enseignement (UE) à des collègues enseignants-chercheurs titulaires.</p> <p>Le pilotage de la licence s'effectue de manière collégiale, dans le cadre de réunions pluriannuelles de l'équipe pédagogique du Département d'histoire, auxquelles sont associés les personnels bibliothécaires (bibliothèque Lettres et Sciences Humaines et bibliothèque de section).</p>
Effectifs et résultats	<p>Il est à noter que les chiffres présentés dans l'autoévaluation ne correspondent pas à ceux figurant dans le tableau des effectifs en annexe.</p>

	<p>Malgré cette incertitude, il apparaît que la formation proposée permet à la moitié des étudiants de 1^{ère} année environ d'accéder à la 2^{ème} année (entre 20 et 30 % d'abandons en L1 selon les années). Une fois ce cap franchi, l'effectif reste stable en 2^{ème} et en 3^{ème} année.</p> <p>En plus de l'effectif des étudiants inscrits en présentiel, l'Université de Franche-Comté forme des étudiants via le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU). Leur taux de réussite (environ 25 %) est inférieur à celui des étudiants en présentiel.</p> <p>Si les 2/3 des étudiants de licence sont issus des séries générales du secondaire et sont titulaires d'un baccalauréat L, ES ou S (dont environ 1/5 avec mention), le tiers restant est issu des séries technologiques et professionnelles, posant de fait la question d'une nécessaire remédiation (méthodologie, culture historique, maîtrise de l'écrit) que le dossier n'aborde pas.</p> <p>Sur la cohorte des étudiants licenciés, une majorité s'inscrit en master, dont 50 à 60 % en master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (professorat des écoles et enseignement secondaire pour l'essentiel). 30 % de l'effectif environ se dirige vers l'un des masters recherche proposés par l'Université de Besançon (Histoire et Histoire de l'Art ou Histoire Sociale, Politique et Culturelle). Une minorité d'étudiants présente d'autres concours (fonction publique, journalisme, métiers du patrimoine).</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'articulation entre exigences scientifiques, actualisation des connaissances à l'aune des publications récentes et apprentissages dispensés dans la formation apparaît comme un élément structurant du dossier. Les enseignants-chercheurs impliqués dans la licence sont rattachés aux laboratoires ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, EA 4011) et LSH (Laboratoire des Sciences Historiques, EA 2273) et leurs enseignements reflètent leurs domaines de spécialité.</p> <p>Le résumé descriptif de la formation et le livret pédagogique établissent que les étudiants sont formés, dès la 1^{ère} année, aux méthodes de la recherche historique et approfondissent leur culture historique en se confrontant à la littérature scientifique et à la démarche de l'historien dans le cadre des « ateliers de lecture historique ». Méthodes et techniques de la recherche historique (générales ou spécifiques aux périodes étudiées) sont ainsi théoriquement acquises à l'issue de la licence, permettant d'intégrer avec le niveau requis les masters recherche et enseignement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Si l'essentiel de la formation vise à l'acquisition de compétences culturelles et méthodologiques de la discipline historique (permettant, de fait, de préparer aux concours et de former des personnels compétents pour les métiers de la culture, du patrimoine ou de l'enseignement), elle ne comporte d'unités d'enseignements (obligatoires ou facultatives) spécifiquement dédiées à la préprofessionnalisation qu'au S6.</p> <p>La participation des partenaires institutionnels - hormis les enseignants de l'ESPE - au contenu de la formation n'est pas explicite. De plus, un parcours Sciences Po a été ouvert en 2015, sans que son contenu soit précisé plus avant.</p> <p>L'unité d'enseignement « Préparation à l'insertion professionnelle et ouverture pluridisciplinaire. Préprofessionnalisation, métiers de l'historien » en 3^{ème} année de licence conduit les étudiants à effectuer un stage de huit jours ou plus en milieu professionnel, destiné à préciser le projet professionnel des étudiants. Ce stage est encadré par 6 séances de travaux dirigés, en amont et en aval, et donne lieu à une restitution sous forme d'un rapport d'une vingtaine de pages. S'il intervient tardivement dans la formation, ce contact concret avec le monde professionnel permet d'inscrire cette licence dans la réalité socioéconomique. Un module facultatif de préparation aux concours d'enseignement du primaire et du secondaire est également proposé au S6.</p> <p>La fiche RNCP indique clairement les objectifs scientifiques et méthodologiques de la formation ainsi que les possibilités d'orientation professionnelle (professions de l'information, de la documentation et de la communication, métiers du patrimoine, notamment du patrimoine écrit</p>

	<p>- livre, archive, métiers de l'animation et du développement territorial, concours de la fonction publique, métiers de la formation et de l'éducation). Elle fixe les modalités d'entrée dans la formation ainsi que ses modalités d'évaluation (description claire du système d'attribution des ECTS et de la composition des jurys).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans le cadre de l'unité d'enseignement de préprofessionnalisation, les conventions de stage sont signées avec les entreprises et institutions culturelles locales et régionales, en lien avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Un enseignant responsable du suivi de stage accompagne l'étudiant dans sa démarche et dans la rédaction du rapport. Le rapport de stage doit permettre à l'étudiant de mettre en évidence les compétences acquises (ou attendues dans le métier observé).</p> <p>Le dossier indique que les professionnels sont associés à l'évaluation de cette unité d'enseignement, sans que les modalités exactes n'en soient toutefois précisées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Pilotés par un enseignant-référent, les échanges ERASMUS, International Student Exchange Programs et Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) concernent un nombre assez limité d'étudiants : une dizaine d'étudiants étrangers sont accueillis à l'UFC, provenant d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Irlande et de Pologne. Un nombre encore inférieur d'étudiants français part en échange.</p> <p>Le bilan du suivi des échanges internationaux pour le département d'histoire fait mention des difficultés rencontrées dans l'organisation des échanges internationaux (problèmes de moyens, d'équivalence des contenus de formation) et de la marge de progression encore possible dans l'organisation des échanges ERASMUS.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier met en avant la volonté de l'équipe de rendre effectif le système des passerelles et d'assouplir les possibilités de réorientation. De plus, afin de faciliter la liaison secondaire/supérieur, l'équipe a mis en place un document pédagogique à destination des lycéens et des étudiants provenant d'autres filières. Ce document n'est hélas pas présenté.</p> <p>Enfin, rien n'est précisé quant aux modalités concrètes de remédiation proposées aux étudiants (de 1^{ère} année en particulier). En effet, si 1/3 de la cohorte est constitué d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat technologique ou professionnel, il est nécessaire de préciser quels dispositifs spécifiques sont proposés (remédiation quant à la maîtrise de l'écrit, quant à la maîtrise de l'argumentation, de l'analyse de documents, etc.).</p> <p>Dans le cursus, des unités d'enseignements transversales (UE 5) et d'ouverture (UE 4) en 1^{ère} et en 2^{ème} années permettent aux étudiants de s'initier à d'autres disciplines (géographie, lettres, langues, sciences humaines et sociales, philosophie), leur permettant, le cas échéant, de se réorienter.</p> <p>Des dispositifs d'équivalences sont alors mis en place, ainsi que pour les étudiants issus de BTS et d'IUT. Les dossiers sont examinés par le responsable de la formation.</p> <p>Le dossier met en avant les passerelles et la possibilité offerte aux étudiants de se réorienter à chaque semestre des trois années de licence.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Conformément à la législation, les étudiants à statut spécifique (salariés et/ou en situation de handicap, détenus) disposent d'adaptations contractuelles des modalités d'évaluation et d'une pédagogie adaptée. Le dossier reste toutefois assez allusif à ce propos, hormis mention faite de l'utilisation par les enseignants de la plateforme Moodle (espace numérique de travail) permettant aux étudiants de déposer des travaux. Le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU), déjà évoqué, permet à des étudiants de suivre la formation sous une forme adaptée (« cursus à mi-vitesse »).</p> <p>Un système de tutorat, assuré par des étudiants de master, assure un suivi des étudiants dans leur cursus. Avec les enseignants, ils sont impliqués dans les journées d'information et d'orientation académiques, dans les journées « portes ouvertes » de l'université. Le site du département d'histoire présente toutes les ressources nécessaires à la bonne compréhension administrative et pédagogique de la licence.</p>

	<p>Le recours aux outils numériques et à la plateforme Moodle est avant tout envisagé dans le cadre du CTU. Rien n'est précisément dit d'autres usages pédagogiques qui pourraient en être faits à l'attention de l'ensemble des étudiants ou dans le cadre de pédagogies innovantes. Durant le cursus d'études, les étudiants sont initiés à l'usage des ressources électroniques et des bases de données en ligne, via le réseau local.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier met en avant la progressivité des modalités d'évaluation (complexification et allongement de la durée des épreuves). L'évaluation des enseignements est classiquement partagée entre contrôle continu et examen terminal. Si la fiche RNCP précise les compétences qui seront évaluées, l'équipe n'a pas encore mis en place de référentiel ou de portefeuille de compétences. Les exercices demandés sont conformes aux objectifs de la licence : épreuves orales et écrites, dissertations, explications et commentaires de documents, exposés, fiches de lecture, dossiers, notes de synthèse.</p> <p>Les jurys, présidés par le directeur de la formation et réunis à la fin de chaque session, sont composés d'enseignants-chercheurs de chacune des périodes historiques et d'un responsable de la scolarité. A priori, les autres intervenants (PRAG, enseignants de langue) n'y siègent pas. À l'issue de ces jurys, des remédiations sont proposées, sans toutefois que leur contenu ne soit explicité.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>L'équipe veille - et le livret de licence en témoigne - à bien expliciter en début d'année universitaire les objectifs scientifiques et didactiques ainsi que les compétences évaluées. La fiche RNCP et le supplément au diplôme sont très clairs et conformes aux attentes.</p> <p>Comme indiqué plus haut, le portefeuille de compétences n'a pas encore été mis en place.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le dossier met en avant sa coopération avec l'OFVE, source de données chiffrées quant au suivi des diplômés. Toutefois, les données très précises du document produit par l'OFVE (Tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études pour la formation de licence) ne correspondent pas à celles de l'autoévaluation, contribuant à brouiller l'analyse.</p> <p>À titre d'exemple, pour l'année 2011-2012, sur les 51 étudiants de L3 en présentiel (pour 54 inscrits) et les 12 en distantiel (pour 40 inscrits) ayant obtenu leur diplôme, 41 ont poursuivi en master (15 en master MEEF PE et PLC, 7 en master 2 HHA (Histoire, histoire de l'art) ou HSPC (Histoire sociale, politique et culturelle) et 3 préparant ensuite un doctorat). 3 ont intégré la vie professionnelle. Pour l'année 2014-2015 (les chiffres ne sont pas fournis par l'enquête de l'OFVE), 9/10^{ème} des étudiants licenciés ont poursuivi leur cursus à l'UFC dans le cadre des masters MEEF (PE et PLC) et du master recherche (HHA-HSPC).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Si des questionnaires sont distribués aux étudiants à l'initiative des responsables d'enseignements, il n'existe pas d'enquête qualitative systématique permettant d'évaluer les formations. Néanmoins, l'ouverture des réunions de département aux étudiants et aux intervenants extérieurs (chargés de cours provenant du secondaire, bibliothécaires) permet de tisser un dialogue permettant d'échanger sur les contenus de la formation et sur les modalités d'évaluation. Dans ce cadre, des ajustements et aménagements de maquette peuvent être effectués.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

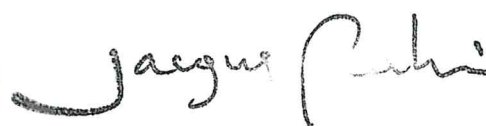
Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY